

## **Formation « Mapping de l'expérience employée »**

**Date :** Mercredi 25 septembre 2019  
**Horaire :** 7 h 30 à 8 h 00 – accueil et déjeuner  
8 h 00 à 12 h 00 – formation  
**Lieu :** Holiday Inn Vaudreuil-Dorion (33, Boulevard de la Cité des Jeunes Est, Vaudreuil-Dorion)  
**Durée :** 4 heures

**Formateurs :** Maxime Desjardins, Atelier et Valérie Villeneuve, consultante en développement organisationnel

**Coût** (prix par participant) :

**Membre :** 110\$ + taxes

**Accompagné d'un membre et d'une même entreprise\* :** 90\$ + taxes

**Non membre :** 200\$ + taxes

*(\*Exemple de facturation pour un participant membre et un participant accompagné d'un membre et d'une même entreprise = 110\$ + 90\$ = 200\$ + taxes)*

**Le mapping de l'expérience employé permet à tout dirigeant stratégique ayant comme mandat la recherche et la rétention de talent d'améliorer et d'innover dans le parcours employé offert par son organisation.**

Cet atelier vous accompagnera dans la maîtrise des grandes étapes qui façonne votre expérience employée. Quelles sont ces grandes étapes? Comment interagissez-vous avec vos employés à chacune de celles-ci? Quelles actions prenez-vous pour créer un contact mémorable avec votre équipe ? La cartographie de l'expérience employée vous aidera à désigner les émotions ressenties et les actions prises par les membres de votre équipe avant, pendant et après son passage dans votre organisation. Elle vous permettra aussi de connaître les différents points de contact de l'expérience que vous leur offrez afin que vous soyez en mesure de les engager de façon pertinente, tout en augmentant leur loyauté envers votre entreprise.

### **Objectifs d'apprentissage**

1. Cartographier les grandes étapes de votre expérience employée.
2. Comprendre les émotions ressenties et les actions prises par votre équipe à chacune des étapes.
3. Définir les points de contact important pour générer une expérience de travail exceptionnelle.
4. Générer plus d'engagement et de loyauté.

## **Participants ciblés**

Gestionnaires, responsable marketing, DG, conseillers ou généralistes en ressources humaines impliqués dans la gestion des ressources humaines et de la culture d'entreprise.

**Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :**

Véronique Déry  
Coordonnatrice – Synergie V-S  
Téléphone : 514-716-9346  
Courriel : [veronique.dery@synergie-vs.ca](mailto:veronique.dery@synergie-vs.ca)

**No d'agrément Emploi-Québec : 0056639**

**\*Aucune annulation dans les trois jours ouvrables avant l'activité.**

## **DES FORMATIONS EN RESSOURCES HUMAINES DE HAUTE QUALITÉ**

### **ICI-MÊME DANS LA RÉGION!**

#### **À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?**

La mission de Synergie Entreprises-Emplois Vaudreuil-Soulanges est ***d'attirer, développer et conserver une main-d'œuvre de qualité dans la région***. Les formations s'adressent exclusivement aux membres de notre association : gestionnaires RH, conseillers RH, superviseurs, chefs d'équipe, généralistes, etc.

Toutefois, certaines formations sont particulièrement destinées aux généralistes en ressources humaines alors que d'autres s'adressent aux professionnels RH de plus haut niveau. ***Grâce au soutien financier d'Emploi-Québec Montérégie, nous sommes en mesure de vous offrir des formations de qualité ici-même dans la région.***

#### **TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES MEMBRES**

Le **tarif « membre »** s'applique aux entreprises membres de notre association. Le tarif « non membre » s'applique aux autres participants.

#### **À PROPOS DES FORMATEURS**

La plupart des formateurs donnent des formations à ***l'Ordre des conseillers en ressources humaines du Québec*** – les heures de formation sont ainsi reconnues par l'Ordre.

#### **OÙ SE DONNENT NOS FORMATIONS ?**

Les formations sont offertes au ***Holiday Inn Express & Suites Vaudreuil-Dorion*** (33, boulevard de la Cité-des-Jeunes Est à Vaudreuil-Dorion).

**LOI DU 1 %**

Synergie est un organisme formateur accrédité par Emploi-Québec (**N° d'agrément : 0056639**), nos formations sont admissibles en vertu de la loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Avec la participation financière de :

